

**ANNEXE 3 : TARIFS 2026 DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) APPLICABLES
SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**



Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le 19.12.2025
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_292-DE

Prestations non assujetties à la TVA

1. TARIFS 2026 pour les installations dont la capacité est inférieure ou égale à 20EH (≤ 20 EH)

		Montant 2025	Montant 2026
Redevance de service	Redevance de service - Tarification échelonnée sur 10 ans	15 €	18 €
	Tarification forfaitaire	157 €	180 €
Contrôle de conception et d'implantation d'une installation nouvelle ou réhabilitée	1er projet déposé concernant un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) (1er avis du SPANC)	110,00 €	136 €
	Projet modificatif à la demande de l'usager ou Projet concernant tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC (ayant déjà obtenu un 1er avis du SPANC)	55,00 €	68 €
Contrôle de réalisation (bonne exécution des travaux) d'une installation nouvelle ou réhabilitée	1er contrôle concernant un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) (1er avis du SPANC)	132,00 €	140 €
	Contre-visite pour vérifier les aménagements ou travaux obligatoires pour rendre l'ANC conforme ou Contrôle pour tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC	44,00 €	70 €
Contrôle de 1er Diagnostic ou contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien d'ANC installation inférieure ou égale à 20EH (≤ 20 EH)	Contrôle de bon fonctionnement ou Contrôle de bon fonctionnement anticipé dans le cadre d'une mutation immobilière ou Contrôle d'un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) sans compteur d'eau/sur puits/forage ou Demande de contrôle anticipé à la demande du propriétaire ou Contrôle suite à une suspicion de dysfonctionnement (facturé si Dysfonctionnement /Danger pour la santé des personnes / Risque pour l'environnement)	157,00 €	180 €
	Contre-visite de contrôle périodique suite à des travaux d'entretien à la demande du propriétaire (avis modificatif) ou Contrôle pour tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC	44,00 €	90 €

2. TARIFS 2026 pour les installations dont la capacité est supérieure à 20EH (> 20 EH) - Facturation à l'acte

		Montant 2025	Montant 2026
Contrôle de conception et d'implantation d'une installation nouvelle ou réhabilitée	1er projet déposé concernant un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) (1er avis du SPANC)	440,00 €	450 €
	Projet modificatif à la demande de l'usager ou Projet concernant tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC (ayant déjà obtenu un 1er avis du SPANC)	220,00 €	225 €
Contrôle de réalisation (bonne exécution des travaux) d'une installation nouvelle ou réhabilitée	1er contrôle concernant un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) (1er avis du SPANC)	330,00 €	360 €
	Contre-visite pour vérifier les aménagements ou travaux obligatoires pour rendre l'ANC conforme ou Contrôle pour tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC	264,00 €	265 €
Contrôle de 1er Diagnostic ou contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien d'ANC installation	Contrôle de bon fonctionnement ou Contrôle de bon fonctionnement anticipé dans le cadre d'une mutation immobilière ou Contrôle d'un bâtiment générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) sans compteur d'eau/sur puits/forage ou Demande de contrôle anticipé à la demande du propriétaire ou Contrôle suite à une suspicion de dysfonctionnement (facturé si Dysfonctionnement /Danger pour la santé des personnes / Risque pour l'environnement) Y compris conformité annuelle au titre de la réglementation en vigueur	276,00 €	360 €
	Contre-visite de contrôle périodique suite à des travaux d'entretien à la demande du propriétaire (avis modificatif) ou Contrôle pour tout autre bâtiment supplémentaire générant des eaux usées et présent sur la (les) parcelle(s) raccordé à l'ANC (plafonné à une facturation jusque 2 bâtiments supplémentaires)	176,00 €	180 €

3. TARIFS 2026 pour toutes les installations - Facturation à l'acte

		Montant 2025	Montant 2026
Copie de rapport	Copie de rapport de contrôle datant de moins de 3 ans	23,00 €	25 €